

## Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du SIDERE du mercredi 13 mars 2024 à 18h30 à Vinzel

M. le Président Luc Pellet ouvre la séance à 18h30. Il remercie la Commune de Vinzel pour son accueil. Cette séance n'était pas planifiée en début d'année. Elle a été rendue nécessaire par les travaux de requalification de la Route de Lausanne à Rolle, qui impliquent des travaux conséquents pour le SIDERE et un montant qui doit être soumis à un préavis du Conseil intercommunal. M. Luc Pellet salue la présence de M. Grossenbacher du bureau Herter & Wiesmann, qui pourra apporter quelques précisions techniques si nécessaire.

### Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023
3. Assermentations
4. Election d'un membre à la Commission technique
5. Communications du bureau
6. Communications du CODIR
7. Préavis N° 26/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 437'455.00 TTC pour le remplacement et l'extension d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la route de Lausanne à Rolle
8. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 1. Appel

#### Présents :

Délégation fixe : Mmes Isabelle Gachet, MM. Olivier Dumuid, Philippe Parmelin, Kurt Muller, Olivier Roth, Luc Pellet, Martial Besson

Suppléants : M. Nicolas Walter

Délégation variable : Mme Valérie Schlup, MM. Frédéric Baumgartner, Roland Widmer, Cédric Chabloz, Daniel Bovy, Jean-Michel Dumartheray, Bernard Graber, Steve Jaquier, Alain Fillettaz, Xavier Paternot, Rodolphe Balmer, Rolf Keller, Jacques Tschudin, Christian Hay, Hans-Peter Brunner

Suppléants : MM. Olivier Croutaz, Guillaume Favre, Raphaël Parmelin, Jacques Morandi, Tanguy Rolaz, Sébastien Miaz, Carmelo Nicolo

Comité de direction : Mmes Myriam Gaillard-Houriet, Viviane Subri, Margareth Ruchti, MM. Jacques Cauderay, Eric George, Francis Mondoux, Claude Molteni, François Delafoge, Franz Buchegger, Jörg Dreier, Jürg Minder

#### Excusés :

Délégation fixe : Mme Cécile Rod, MM. Colin Compondu, Régis Widmer

Suppléants : Mmes Laurence Pinel, Natacha Jaquier, M. Nicolas André

Délégation variable : MM. Robin Mani, Cédric Panchaud

Suppléants : Mme Coralie Pache, MM. Pierre Wavre

Comité de direction : M. Jean-Pierre Moret

#### Absents :

Délégation fixe : MM. Andreas Meyer, Didier Haldimann

Suppléants : Mme Florence Pernet, M. Denis Dumartheray,  
Délégation variable : Mme Binia Ris, M. Gérald Groux  
Suppléants : M. Pierre-Yves Bassin  
Comité de direction :

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. M Luc Pellet rappelle que les suppléants ne sont autorisés à voter que lorsqu'ils remplacent un représentant de leur Commune.

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023**

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

## **3. Assermentations**

Pour Rolle, M. Nicolas Walter remplace sa collègue Mme Cécile Rod, qui est en congé maternité et M. Rodolphe Balmer remplace M. Baptiste Conti, qui a démissionné du Conseil communal. Pour Allaman, M. Olivier Croutaz est nouveau délégué suppléant variable.

Ces trois personnes sont appelées et solennisent la promesse légale.

## **4. Election d'un membre à la Commission technique**

Nous avons eu le chagrin d'apprendre le décès de M. Philippe Clerc qui était délégué de la délégation variable pour la Commune de Luins et membre de la Commission technique. M. Philippe Clerc était non seulement l'un des plus anciens délégués en nombre d'années, mais aussi quelqu'un de très investi dans son rôle au sein du SIDERE et au sein de la Commission technique. L'assemblée observe quelques instants de silence en sa mémoire.

Nous devons nommer un nouveau membre pour compléter cette commission, qui actuellement se compose de MM. Jacques Tschudin de Rolle, Robin Mani de Dully, Bernard Graber de Mont-sur-Rolle et Cédric Chabloz de Bursins. M. Cédric Chabloz propose M. Alain Fillettaz, qui accepte cette proposition. Il est élu tacitement.

## **5. Communications du bureau**

M. Luc Pellet n'a pas de communication particulière. Il rappelle les dates des prochaines séances du Conseil intercommunal, à savoir le 26 juin 2024, à 18h30 à Bursins pour la séance où nous passerons les comptes et le 11 décembre à Bursinel pour la séance du budget.

## **6. Communications du CODIR**

M. François Delafoge a le plaisir d'accueillir Mme Maud Baduret, de St-George, nouvelle cheffe de service.

En ce qui concerne les travaux, les travaux d'étanchéité des cuves sont terminés au réservoir de Champ-Jaillet. Le réservoir va être désinfecté, rincé et sera remis en service ce printemps.

À la station de pompage d'Oujonnet, le remplacement des tableaux de commande des pompes est là aussi terminé, la mise en service a eu lieu, nous avons également testé la génératrice qui, en cas de besoin, pourra faire fonctionner une des pompes. Il reste à remplacer une des six pompes, qui est défectueuse, avec un camion grue.

Bonne nouvelle également pour la conduite sous-lacustre. Les travaux se sont déroulés comme prévu. Finalement, la conduite a été raccourcie de 200 mètres à la place des 100 mètres mesurés par les plongeurs. La conduite est posée à 40 mètres de fond, avec le coude la crépine est à environ 38 mètres, ce qui facilitera son accessibilité par les plongeurs. Il restera à évacuer ces 200 mètres de conduite.

Plusieurs pistes sont envisagées, élimination, recyclage de la matière première, ou encore la récupération par la CGN pour en faire des protections de débarcadère. A voir quelle solution sera la moins coûteuse. Mais dans tous les cas la conduite sera sortie du lac.

M. Francis Mondoux répond à une précédente interpellation de M. Christian Hay sur l'évolution des salaires du SIDERE. Contrairement à l'échelle des salaires des villes, comme Rolle, Nyon ou Gland, ainsi que le Canton de Vaud, l'échelle des salaires du SIDERE ne comporte pas d'annuité. Par conséquent, c'est le CODIR qui fixe les augmentations de salaires.

Au sujet du tableau des investissements, jusqu'à présent, nous avons voté pour CHF 31'400'000.00 de préavis et il reste à amortir CHF 16'600'000.00 au 31 décembre 2023.

Pendant deux ans, nous n'avons plus eu de subvention de l'ECA, car nous avions des gros projets qui devaient être terminés avant demande. En 2023, l'ECA a terminé tous les décomptes et nous sommes à CHF 1'670'000.00 de retour ECA. Nous avons fait une extrapolation pour 2024 qui se situe autour de CHF 50'000.00.

Concernant les intérêts des dettes à long terme, depuis la fin de l'année dernière, il y a eu peu de changement dans les coûts. Les intérêts prévus jusqu'à fin 2024 sont de CHF 184'000.00 et les amortissements sont de CHF 795'000.00.

M. Christian Hay remercie pour les chiffres et demande si l'on peut mettre le tableau des investissements et des subventions ECA en annexe au PV. Cette requête est acceptée.

**7. Préavis N° 26/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 437'455.00 TTC pour le remplacement et l'extension d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la route de Lausanne à Rolle**

Mme Margareth Ruchti donne lecture des conclusions du Comité de Direction.

M. Jacques Tschudin donne lecture des conclusions de la Commission technique.

M. Steve Jaquier donne lecture des conclusions de la Commission des finances.

M. Luc Pellet fait remarquer à l'assemblée que les conclusions de la Commission des finances diffèrent légèrement de celles du CODIR. Cela signifie qu'il s'agit d'un amendement, amendement qui modifie un tout petit peu la forme des conclusions, mais pas le fond. M. Luc Pellet met en discussion l'amendement suivant :

La Commission des finances propose d'amender les conclusions en ajoutant le montant du crédit mis à disposition du CODIR pour l'exécution des travaux décrits. C'est-à-dire que dans la première partie des conclusions du préavis, la Commission des finances souhaite libeller *d'accorder au Comité de direction un crédit de CHF 437'455.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits.*

Cet amendement ne suscite aucune discussion.

Après vote, l'amendement est accepté à l'unanimité.

Ce préavis ne suscite aucune discussion.

Après vote, le préavis amendé est accepté à l'unanimité.

**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- vu le préavis N° 26/2021-2026 du Comité de direction du SIDERE relatif à une demande de crédit de CHF 437'455.00 TTC pour le remplacement et l'extension d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la route de Lausanne à Rolle

- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet
- considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

- d'accorder au Comité de direction un crédit de CHF 437'455.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 437'455.00 TTC auprès d'un organisme bancaire de la place aux meilleures conditions du moment

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 13 mars 2024.

## **8. Divers et propositions individuelles**

- M. Christian Hay remercie le CODIR d'avoir répondu de façon très détaillée aux questions soulevées antérieurement.

La parole n'est plus demandée, la séance est levée à 19h00.

Le Président  
Luc Pellet

La Secrétaire  
Claire-Lise Jorand